

Conseil de quartier « Hauts de Lutz »

15 novembre 2023 – Salle des fêtes Jarsaillon – 70 participants

1. Atelier participatif sur le quartier

En première partie du conseil de quartier, les participants sont invités à participer à un atelier participatif afin de décrire leur quartier. Ils s'organisent par groupes des 6 personnes environ pour répondre aux questions suivantes sur le quartier :

- *Aujourd'hui, le meilleur atout de notre quartier pour attirer des nouveaux habitants à Beaugency c'est...*
 - o Les réponses serviront à alimenter la description du quartier dans le cadre de la mise à jour du site internet de la Ville de Beaugency.
- *Le principal défaut de notre quartier qu'il faudrait solutionner c'est....*
- *Pour plus de sécurité routière dans notre quartier, la priorité serait...*
- *Pour créer plus de lien entre les habitants, nous pourrions...*
 - o Les réponses à ces 3 questions vont permettre d'alimenter la suite des discussions dans le cadre de la réunion.
- *Pour trouver de la fraîcheur en été, le meilleur endroit de notre quartier c'est...*
 - o Cette question s'inscrit dans le cadre d'un travail en cours du Conseil des aînés sur les îlots de fraîcheur. Les réponses lui seront transmises.
- *Le plus bel espace vert à valoriser de notre quartier, c'est...*
 - o Les réponses à cette question seront transmises au service des Espaces verts dans le cadre de la définition de son plan de gestion des Espaces verts.

Les réponses des participants aux questions ont été les suivantes. Elles sont restituées telles quelles et représentent les avis de leurs auteurs.

- *Aujourd'hui, le meilleur atout de notre quartier pour attirer des nouveaux habitants à Beaugency c'est...*
 - o Son emplacement géographique à proximité du centre-ville, des centres commerciaux de Tavers, des activités sportives, de la gare, et de la Loire.
 - o Le calme, la tranquillité et l'espace. Un quartier vert.
 - o La convivialité.
- *Le principal défaut de notre quartier qu'il faudrait solutionner c'est....*
 - o L'état des trottoirs et le stationnement des véhicules sur le trottoirs qui contribue à leur dégradation accélérée et oblige les piétons à marcher sur la chaussée.
 - o La vitesse des véhicules, notamment ceux qui utilisent les Hauts-de-Lutz comme un raccourci.
 - o Le montant de la taxe foncière.
 - o L'entretien des terrains extérieurs du complexe sportif (grillage obsolète)
 - o L'éclairage public (existence de zones d'ombre à certains endroits).
 - o Les déjections canines.
- *Pour plus de sécurité routière dans notre quartier, la priorité serait...*
 - o Revoir le régime des priorités à droite qui ne sont pas assez respectées.

- Repeindre les pistes cyclables.
- Sécuriser le trottoir aux abords du collège.
- Créer des passages piétons autour du rond-point aménagé Avenue Jules Lemaitre
- Sur certaines voies, créer des stationnements sur la route pour créer des chicanes et libérer les trottoirs.
- *Pour créer plus de lien entre les habitants, nous pourrions....*
 - Organiser des fêtes des voisins.
 - Organiser un vide-grenier ou un vide-maisons dans le quartier.
 - Créer un espace de jeux pour les enfants.
- *Pour trouver de la fraîcheur en été, le meilleur endroit de notre quartier c'est....*
 - Les Bords de Loire
 - Le jardin des Belettes : il est d'ailleurs demandé si c'est un jardin privé ou s'il est accessible à tous les habitants. Il est confirmé que c'est public. Selon direction, cela a été variable.
- *Le plus bel espace vert à valoriser de notre quartier, c'est...*
 - Le Chêne de l'Amitié.
 - Devant la salle des fêtes.
 - Au carrefour Avenue des Hauts-de-Lutz/Avenue Jules Lemaitre.

1. Questions évoquées lors de la précédente réunion :

- Rue Victor Moritz

Suite à la consultation des habitants, c'est le nom de Victor Moritz qui a été retenu pour cette rue. C'est le nom du créateur de l'usine TRECA. Cette usine a fourni du travail à de très nombreuses familles balgentiennes.

- Avenue Jules Lemaitre

Des morceaux de ferrailles qui affleuraient sous la chaussée ont été retirés. Mais il est signalé de nouveaux bouts de ferraille affleurants.

Suite donnée : Demande d'intervention aux services techniques

- Eclairage public

Il est signalé une panne d'éclairage au 5 rue de la Couture. Malgré les changements d'ampoule, le problème se reproduit régulièrement.

Suite donnée : Demande d'intervention aux services techniques

Deux habitantes témoignent de la qualité des réponses du service Allo Voirie.

- Piste cyclable de la rue Aigrefeuille à Tavers

Il est signalé que le candélabre est toujours penché malgré le signalement à la Communauté de communes.

Suite donnée : Renouvellement de la demande d'intervention.

2. Questions suite aux ateliers participatifs :

- Etat des trottoirs

Suite aux plaintes répétées des habitants des Hauts-de-Lutz sur l'état des trottoirs, il est constaté collectivement que cette dégradation est la conséquence du stationnement des voitures sur les trottoirs qui est généralisé dans le quartier. Des rechargements en calcaire sont parfois réalisés, mais seul un arrêt du stationnement des voitures permettra que ces réparations durent dans le temps.

Il est aussi signalé, notamment Avenue du Colonel Morlaix, des problèmes de végétation qui dépassent sur les trottoirs. S'il s'agit de végétation des riverains, qui dépassent de leurs propriétés, ils sont tenus normalement de tailler leurs végétaux pour qu'ils arrêtent au droit de la limite de propriété.

Suite donnée : Demande à la police municipale de faire un repérage et de distribuer si nécessaire des courriers de rappel de la réglementation aux situations qui gênent le passage des piétons.

Concernant la végétation qui pousse sur le trottoir, des passages de débroussailluse sont réalisés une ou deux fois par an dans chaque rue, mais la taille des services techniques municipaux ne permet pas de faire de passage plus fréquent. Joël Lainé invite également les riverains à participer à l'entretien pour le désherbage devant chez eux.

- Taxe foncière

Concernant le sentiment exprimé par une habitante sur le niveau de la taxe foncière, Monsieur le Maire rappelle que la municipalité a pris l'engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition sur ce mandat. Cela nécessite des efforts permanents d'économie. La Municipalité travaille aussi à développer les ressources en stimulant la construction, l'accueil de nouveaux habitants et l'accueil d'entreprises. Bien que les taux soient plus élevés que la moyenne à Beaugency, il n'est cependant pas prévu de baisse des taux qui réduirait les moyens de la ville. Depuis la disparition de la taxe d'habitation, l'écart d'impôts locaux avec les villes alentours s'est déjà nettement réduit.

Hormis les taux qui sont votés par la commune, l'Etat décide par ailleurs chaque année d'une revalorisation automatique des bases. Cette année, cette revalorisation est de 7,1 % indépendamment de toute décision de la commune.

- Eclairage public

Il est rappelé que l'extinction nocturne de l'éclairage répond à des objectifs d'économies d'énergies, de protection de l'environnement, mais aussi d'économies budgétaires. Avec la crise énergétique, en deux ans, la facture d'énergie de la ville est passée de 350 000 euros à près de 900 000 euros.

Une habitante signale que rue de la Fosse aux loups l'éclairage est resté sur les horaires d'été.

Suite donnée : Signalement aux services techniques pour vérification des horaires.

- Avenue Jules Lemaitre

Il est proposé l'ajout d'une poubelle près du banc qui a été créé Avenue Jules Lemaitre.

Suite donnée : Demande transmise aux services techniques.

- **Circulation générale dans le quartier**

Comme de nombreux autres quartiers, les Hauts de Lutz sont un itinéraire de shunte pour permettre de gagner du temps dans les trajets quotidiens. Ce phénomène est lié à la hausse régulière du trafic automobile et à l'engorgement progressif de la Nationale (13 000 véhicules par jour au niveau du LIDL). La création d'aménagements qui cassent la vitesse peut permettre de rendre ces raccourci « moins attractifs », mais ceci créer d'importantes contraintes. C'est ce qui a été réalisé notamment sur le quai de l'Abbaye.

Ceci renvoie également au non-respect des priorités à droite par les véhicules qui traversent le quartier. La réorganisation de certains carrefours pourrait peut-être permettre de casser certaines vitesses.

Suite donnée : Transmis aux élus pour réflexion.

- **Avenue Jules Lemaitre**

Il est signalé une vraie problématique sur la fin de l'avenue Jules Lemaitre. Il serait nécessaire de pouvoir délimiter une bande réservée aux piétons et de lutter contre le stationnement sauvage à cet endroit.

- **Rue des Belettes**

Il est signalé qu'il y a une haie privée d'une résidence qui masque la visibilité de la sortie de la rue des Belettes.

Suite donnée : Un courrier sera adressé au syndic de la copropriété concernée pour obtenir la taille de la haie plus courte afin d'améliorer la visibilité.

- **Entretien du cimetière**

Une habitante se plaint de l'entretien du cimetière. Il est rappelé que l'usage des pesticides a été restreint progressivement dans l'espace public. Depuis près de 10 ans, il n'était plus utilisé de pesticides sur les voiries et des les espaces verts. Depuis le 1^{er} juillet 2022, leur usage est également strictement interdit dans les cimetières. Si les traitements préventifs réalisés en 2022 avant la date d'interdiction ont permis de contenir la situation la première année, depuis 2023, la végétation se réinstalle naturellement dans l'ensemble des cimetières. Avec elle, c'est aussi le retour de toute une biodiversité (insectes, oiseaux...). Aussi, un entretien régulier sera assuré pour contenir la végétation, mais l'image de cimetières exempts d'herbes va disparaître. Sur certaines années, des semis vont même être réalisés pour accélérer l'enherbement car il y a une période transitoire qui est souvent complexe.

- **Arbre de l'amitié**

Il est rappelé que suite aux discussions précédente en conseil de quartier. Il est prévue un réaménagement des abords de l'arbre de l'amitié pour simplifier la lecture du carrefour et aménager un nouvel espace vert qui sera inauguré dans le cadre des 50 ans du jumelage avec Hilstrup, en mai prochain.

- **Plantation d'arbres**

Des riverains suggèrent de pouvoir planter des arbres sur le bout du complexe Alain Jarsaillon, à la réunion de la rue Tardenoisienne et de l'avenue de la Procession.

Suite donnée : Piste de réflexion transmise à l'élu en charge des Espaces verts et au service Espaces verts.

- **Fondation du Patrimoine**

Monsieur le Maire rappelle que la ville prépare actuellement le projet de restauration de la Tour de l'Horloge. Les travaux débuteront au 1^{er} trimestre 2023 et dureront un an environ. Ceci aura un impact sur la circulation avec l'impossibilité de passer sous la Tour pendant toute la durée du chantier, y compris pour les piétons et cyclistes.

Monsieur le Maire rappelle également que les personnes qui le souhaitent peuvent soutenir ce projet de restauration dans le cadre d'un don à la Fondation du Patrimoine qui fait naître un avantage fiscal (66 % du montant du don est déduit de l'impôt sur le revenu). Les noms de l'ensemble des donateurs figureront sur une plaque commémorative dans le monument.